

Date de génération de ce justificatif : 07/04/2025

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## ALEGRA – Constitution de société

Référence : L025671

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 21 juin 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ERGUE GABERIC du 13 juin 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière Dénomination sociale : ALEGRA Siège social : 3, rue du Menez – 29500 ERGUE GABERIC Objet social : l'acquisition par tous moyens d'un ou plusieurs immeubles et biens immobiliers bâtis ou non bâtis, l'exploitation et la mise en valeur desdits immeubles et biens immobiliers, l'édification, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et biens immobiliers Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de QUIMPER Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Madame Laurence RINALDO et Monsieur Mario RINALDO, demeurant 27, Ty Nevez Kerlevot à PLEUVEN (29170) Agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales requis pour toutes cessions de parts Pour avis La Gérance

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)